

## Qu'est ce que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) vous apporte ?

- ♦ Une équipe d'experts de SOLIHA vous accompagne dans vos démarches techniques, administratives et financières
- ♦ Un interlocuteur unique pour toutes les aides publiques
- ♦ Un accompagnement 100% personnalisé, neutre et gratuit pris en charge directement par votre agglo La Cali

## Quels sont les travaux concernés ?

- ♦ La rénovation énergétique
- ♦ L'adaptation à la perte d'autonomie
- ♦ La rénovation globale d'un logement très dégradé
- ♦ La rénovation de façade

## Quelles sont les principales conditions à respecter ?

- ♦ Les aides sont soumises aux critères définis par l'ANAH
- ♦ Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- ♦ Les travaux doivent être réalisés en conformité avec les règles d'urbanisme
- ♦ Les travaux doivent démarrer après le dépôt des demandes de subvention

# Une opération sur *tout le territoire* de la commune



*Bénéficiez de subventions*  
et d'un accompagnement gratuit  
pour vos travaux



### Venez à notre rencontre lors de nos permanences :

Tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois de 14h à 16h30  
Maison France Services  
4, rue Baste 33230 Coutras

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site :  
<https://www.smartagenda.fr/pro/soliha/rendez-vous/>

## Plus d'infos

☎ 05 24 24 23 84  
opahru@lacali.fr

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRES-OCEAN



## Contactez-nous

☎ 05 24 24 23 84  
opahru@lacali.fr

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain  
**1<sup>ER</sup> AOÛT 2024 > 31 JUILLET 2029**

